

c est pa juste

Par **ddany**, le **09/10/2008** à **08:57**

Bonjour

j ai été confronte a ma femme au poste de police et je n avais fait aucune violences sur elle, par contre elle m avait frapper et j avais fait une main courante avec certificats médical Elle aussi a laisser faire un certificats médical avec des contusions , a la nuque, au dos etc. la je comprend plus rien, comment peut t on délivrer un certificat médical avec des contusions sans que je l ai toucher?

par contre elle c etait jeter sur moi avec rage comme une hyterique.
au poste de police

j ai eu l impression quon m accusait déjà coupable , elle a ramener mon fils avec pour soi disant se protéger et l opj lui a dit quand je suis rentrer , mettez vous un peu plus loin madame.

A savoir que ma femme a porter plainte , en plus j ai un mail qu elle a envoyer a des amis ou elle donne une autre version, ce mail peut t il me servir de preuve?ou pour autre chose?

J en ai parler a l opj, c est comme si je parlais a un mur, il est pas a mon écoute et pourtant il fait son interrogatoire, il a même pas mis dans son compte rendue que j avais fait une main courante.

Je lui ai aussi poser la question ce que je dois faire si ma femme vient chez moi, car en ce moment elle a quitter le domicile conjugal pour sa securite, mais elle revient chercher son courrier, arroser ses fleurs et toute seule, et si un jour elle va dire que je l ai frapper, comment vais je faire pour démontrer que c est pas vrai, il me répond avec des si on ira pas loin , elle a le droit de venir au domicile conjugal , on est pas passer en conciliation,et je lui dit mais elle m avait assigner au tribunal , pour sa securiter elle a du partir mais la elle vient toute seule, ça tiens pas debout, mais pas moyen de discuter avec l opj, j ai eu l impression qu il prenait parti pour ma femme.

Si le juge réagit comme ça, c est perdu d avance,

Oui l opj m a dit soit ça va être juger , soit ça va aller a la poubelle , tout depend du jugevous en pensez quoi?

merci de vos reponses